

Au sujet de la religiosité

(suite à l'étude sur les religions en France, CDAL 2022)

Les immigrés ont un rapport plus dense à leur foi

C'est ce que révèle l'INSEE le 30 mars à l'occasion d'une enquête sur les immigrés.

En France, la religion est non seulement une affaire de plus en plus privée, qui ne structure pas la société, mais elle connaît une désaffection grandissante. Une catégorie de la population française échappe, du moins dans une certaine mesure, à ce constat.

En effet « si 58% des personnes sans ascendance migratoire sur deux générations se disent sans religion, seuls 19% des immigrés arrivés en France après 16 ans et 26% des descendants de deux parents immigrés affirment la même chose. »

Dans la population générale, l'INSEE recense, pour les années 2019-2020, 29% de personnes âgées de 18 à 59 ans se déclarant catholiques, 10% musulmans, 10% affiliées à d'autres religions et 51% sans lien avec un culte. La religiosité est donc plus importante parmi les populations immigrées que chez les autres. Cette relation s'explique souvent par la place occupée par la religion dans les pays d'origine des personnes concernées, où elle organise bien plus la vie sociale qu'en France. C'est particulièrement le cas de l'Islam.

La religion, « vecteur d'identité »

Cette dichotomie entre pays où la religion est plus forte et pays d'accueil sécularisé engendre alors une relation au culte qui va au-delà de la foi. Pour l'INSEE, « la religion joue un double rôle d'organisation de la vie sociale et de vecteur d'identité en France pour les immigrés ». Elle est naturellement transmise à la génération suivante comme un élément important de la culture familiale. Ainsi 91% des personnes ayant grandi dans une famille musulmane se disent musulmans, alors que la statistique descend à 67% chez les catholiques.

Acculturation au fur et à mesure des générations

La pratique du port du voile, par exemple, baisse : 36% des femmes musulmanes immigrées disent le porter, contre 17% des descendantes de deuxième génération.

Dans les couples mixtes, dans lesquels l'un des membres se dit affilié à une religion, la pratique du culte est moins souvent transmise aux générations suivantes.